



#coronavirus En cas de reconfinement, J-M. Blanquer "préfère les modalités qui ont prévalu en novembre, avec les écoles ouvertes"

En cas de reconfinement, le ministre de l'Éducation nationale "préfère les modalités qui ont prévalu en novembre, avec les écoles ouvertes". Dans une interview au *JDD* le 24 janvier 2021, Jean-Michel Blanquer assure que la situation sanitaire actuelle permet "la continuité scolaire" mais se dit "vigilant". "Sur plusieurs milliers de tests réalisés au sein de l'Éducation nationale, nous avons aujourd'hui le même taux de positivité qu'en décembre", explique le ministre, pour qui la fermeture des écoles "reste concevable en cas de nécessité absolue". Le critère de trois cas de Covid dans une classe pour décider sa fermeture reste en vigueur mais le ministre indique que "les critères peuvent être durcis", notamment en raison de la circulation de variants du virus. Concernant les tests en milieu scolaire, "nous pouvons en réaliser plus de 300 000 par semaine", rapporte le ministre.

ETABLISSEMENTS - ÉCOLES | POUVOIRS PUBLICS - GOUVERNEMENT - PARLEMENT | RH - PERSONNELS - MÉTIERS

 CONTACTER LE JOURNALISTE

 SUIVRE CE SUJET

 @AEFEDUC

Dépêche n° 644137

 1 MIN DE LECTURE

Par [CÉCILE OLIVIER](#)

Publiée le 25/01/2021 à 09h13

JDD

Le Journal du Dimanche